



ACTUALITÉS RÉGLEMENTAIRES

Evolutions réglementaires de la paie au 1er janvier 2024

- Modification du barème de correspondance entre indices bruts et majorés : tous les indices majorés ont été revalorisés de cinq points.
- Augmentation du salaire minimum de croissance (SMIC) : il est porté à 1766.92€ brut par mois pour 151.67h mensuelles
- Revalorisation de la gratification mensuelle des étudiants stagiaires : elle est portée à 659.76€ pour 151.67h mensuelles

Le Montant Net Social (MNS)

Nouvelle rubrique sur le bulletin de salaire, cette information a pour objectif de faciliter la déclaration de la rémunération prise en compte pour le calcul des prestations sociales. Le MNS est calculé mensuellement et est constitué de l'ensemble des sommes brutes correspondant aux rémunérations versées (salaire, primes, avantages en nature, indemnités de rupture, etc...), diminuées des cotisations salariales et contributions sociales du mois considéré. Les agents peuvent vérifier le montant du MNS sur le site dédié.



ACTUALITÉS CNRS

Fermeture de l'application Agate-Tempo

L'application Agate-Tempo évolue et intègrera dès le 2 avril 2024, un nouveau module « Activités » pour la gestion des feuilles de temps des agents CNRS impliqués sur des projets de recherche, en remplacement de l'outil Tempo.

L'installation de ce nouveau module nécessite la fermeture d'Agate-Tempo **du mercredi 27 mars (au soir) au vendredi 29 mars 2024**. Sa réouverture est prévue le vendredi 29 mars 2024 à partir de 17h.

Par conséquent, nous vous conseillons d'anticiper vos saisies et validations des demandes d'absence sur cette période **avant le mercredi 27 mars au soir**.

Avancement chercheurs : résultats 2023

Les listes des avancements chercheurs ont été signées par le PDG et publiées sur l'intranet. Les décisions seront établies au plus tard sur la paie de mars avec un **effet rétroactif au 1er octobre 2023**.

Cette année 53 chercheurs sont retenus au titre d'une promotion.

Régularisation du forfait télétravail

La régularisation du **forfait télétravail sera faite sur la paie de juillet 2024** au titre de l'année 2023. Cette régularisation sera faite en fonction des jours de télétravail réellement effectués et indiqués dans AGATE-Tempo entre le 1er janvier et le 31 décembre 2023. Cette régularisation pourra être positive ou bien négative si les jours de télétravail réellement effectués sont inférieurs à ceux déjà indemnisés en 2023.





Focus Forfait Mobilité Durable 2023

Le forfait "Mobilité Durable", au titre de l'année 2023 a été versé sur la paie de janvier 2024, pour toutes les demandes déposées avant le 31 décembre 2023. Il appartient à l'agent de remplir **le formulaire ARIANE au plus tard le 31 décembre** de l'année au titre duquel le forfait est versé.

Pour rappel le montant annuel du forfait mobilité durable est fixé à :

- 100€ si l'utilisation d'un ou des moyens de transports éligibles est comprise entre 30 et 59 jours
- 200€ si l'utilisation d'un ou des moyens de transports éligibles est comprise entre 60 et 99 jours
- 300€ si l'utilisation d'un ou des moyens de transports éligibles est d'au moins 100 jours

Campagne des dossiers annuels

La campagne d'évaluation des Ingénieurs et Techniciens **se déroule du 21 mars au 31 mai 2024**.

Cette année, les IT titulaires, les CDI et les CDD ayant effectué au 1er mars 2024 plus d'un an de CDD IT avec ou sans interruption, devront compléter leur dossier dans Sirhus.

Plusieurs évolutions ont été intégrées dans Sirhus dont notamment la simplification de la gestion des classements, la possibilité pour les Directeurs d'Unité / les Responsables d'Entretiens de rouvrir les dossiers (à condition que l'agent n'ait pas encore signé son dossier) ainsi qu'une rubrique relative à l'identification des fonctions de cadres managers.

Des flyers et guides sont disponibles sur l'intranet du CNRS



A C T U A L I T É S S R H

Participation du SRH au forum emploi organisé par la Mairie de Toulouse à Montaudran

Le 02 avril 2024, en collaboration avec de nombreux partenaires, la Mairie de Toulouse organise un Forum Emploi dans le quartier de Montaudran, à l'Envol des Pionniers. Une trentaine d'entreprises seront présentes avec de nombreuses offres d'emploi. L'occasion pour le SRH de mettre en avant les offres de nos unités en cours et de présenter nos métiers à un large public.

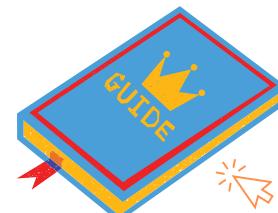
Permanence RH en laboratoire

Stéphanie SEYRAC, gestionnaire RH du Laboratoire de Recherches en Sciences Végétales (LRSV) s'est rendue au sein du laboratoire afin de rencontrer agents et équipe administrative. Ainsi, c'est 3 agents qui ont pu être reçus pour répondre à leurs questions.

Lancement des guides pratiques du SRH

Pour accompagner au mieux les agents et répondre aux questions fréquentes, le Service des Ressources Humaines vous proposera des "petits guides" ludiques autour de thématiques variées.

Pour ce premier opus, direction le Compte Epargne Temps (CET) pour découvrir ou redécouvrir les points fondamentaux de ce compte.





Save the Date

WEBINAIRE

Dossier annuel
à destination des *IT titulaires, contractuels et Responsables d'entretiens*

Le 28 mars à 14h00

WEBINAIRE

Les aidants familiaux
à destination de tous les agents
CNRS

Le 28 avril à 14h00

Clickez sur les
dates pour
obtenir les liens
des évènements
et autres infos !

FORMATION

Projet Voltaire

Date limite d'inscription le
05 avril 2024

FORMATION

Manipulation extincteur

Date limite d'inscription le
23 avril 2024

CAMPAGNE HANDICAP

Les profils de postes seront à retourner au SRH le 05/04/2024 au plus tard.

maeva.hocine@cnrs.fr

Welcome

Le SRH accueillera deux nouvelles collègues arrivant en mobilité en tant que conseillères RH :

- Morgane HENOCQUE à compter du 01 avril 2024
- Isabelle LAFON à compter du 08 avril 2024



Pour toute demande :

dr14.liste.conseilrh@dr14.cnrs.fr



En un clic !

